



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 30 avril 2013 — N° 45

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale de la danse.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration concernant le 100^e anniversaire des Chevaliers de Colomb 4^e degré.

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Daniel Marcotte.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire du Partage Saint-François.

M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration concernant le 20^e anniversaire du Cercle des fermières de Vanier.

30 avril 2013

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de rendre hommage au Docteur Van-Tri Nguyen.

M. Dubourg (Viau) fait une déclaration afin de souligner l'engagement de la Fondation des médecins canado-haïtiens auprès de la communauté haïtienne du Québec.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire d'Onipro.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant M. Adrien Levasseur, au service de l'art populaire du Québec.

À 13 h 55, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 12.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 28 Loi instituant le nouveau Code de procédure civile

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 28.

M. Dubé (Lévis) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 392 Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'emplois supérieurs

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 392.

Dépôts de documents

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, dépose :

Le rapport sur l'application de la *Loi sur les assurances* et de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*.

(Dépôt n° 613-20130430)

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 mars 2013 par M. Bolduc (Jean-Talon) concernant le commerce interprovincial du vin;

(Dépôt n° 614-20130430)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 mars 2013 par M. Kelley (Jacques-Cartier) concernant la modification du Fonds d'indemnisation des services financiers de l'Autorité des marchés financiers (AMF);
(Dépôt n° 615-20130430)

La réponse à la question écrite n° 2 inscrite au *Feuilleton et préavis* du 22 novembre 2012 par M. Le Bouyonnec (La Prairie), concernant les négociations de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE), particulièrement sur la protection de la gestion de l'offre aux agriculteurs, l'accès par des compagnies européennes à certains de nos marchés publics, à l'impact de la signature d'un traité sur nos sociétés, de même qu'à l'impact de l'adoption d'un Certificat de Protection Complémentaire.

(Dépôt n° 616-20130430)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme David (Gouin) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 1^{er} mai 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 617-20130430)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bergman (D'Arcy-McGee), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 22 et 23 avril 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières concernant l'étude de la pétition n° 451-20130312 portant sur la fluoration de l'eau potable. La commission s'est réunie en séances de travail les 21 mars, 22 et 23 avril 2013 relativement à ce mandat. Le rapport contient 5 recommandations.

(Dépôt n° 618-20130430)

Dépôts de pétitions

M. Lessard (Lotbinière-Frontenac), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 123 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition de la mesure fiscale de redressement d'impôt.

(Dépôt n° 619-20130430)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Conformément au consentement donné lors de la séance du 25 avril 2013, l'Assemblée tient le débat sur la motion proposée par M. Duchesneau (Saint-Jérôme).

Du consentement de l'Assemblée, le libellé de la motion, proposée conjointement avec M. Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, Mme St-Pierre (Acadie) et Mme David (Gouin), a été modifié et se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le caractère historique et l'impact important de la présence de l'Organisation de l'aviation civile internationale à Montréal, tant sur le plan économique que celui des relations internationales;

QU'elle demande au gouvernement du Québec et à tous les autres acteurs concernés de travailler ensemble et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour garder cette importante organisation internationale à Montréal.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

30 avril 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, conjointement avec Mme Vallée (Gatineau), Mme Roy (Arthabaska) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce l'intention manifestée par le gouvernement fédéral, dans le cadre du dernier budget, de modifier unilatéralement la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance afin de soutenir la seule approche « logement d'abord », ce qui aurait comme conséquence grave de priver de financement de nombreux et importants projets de lutte à l'itinérance qui répondent à des besoins et réalités variés;

QU'elle exige du gouvernement fédéral qu'il reconduise la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance sous le modèle actuel, soit en respectant les orientations québécoises en matière de lutte à l'itinérance.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 35 en annexe)

Pour : **104** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ménard (Laporte), conjointement avec M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, Mme Roy (Montarville) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 50^e anniversaire de la Cinémathèque québécoise, véritable gardienne de notre patrimoine cinématographique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

30 avril 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec M. Lisée, ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur, Mme St-Pierre (Acadie) et M. Le Bouyonnec (La Prairie), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses condoléances et ses sympathies aux familles et aux proches des travailleuses et travailleurs décédés ou blessés dans l'effondrement, le mercredi 24 avril, d'un immeuble abritant 3 000 travailleurs du textile à Savar, au Bangladesh;

QU'elle offre ses sympathies aux Québécoises et Québécois originaires de ce pays et fort éprouvés par cette catastrophe;

QUE l'Assemblée nationale encourage les entreprises à se doter de pratiques responsables visant à assurer la dignité et la sécurité des travailleuses et travailleurs;

QUE l'Assemblée nationale encourage la population québécoise à s'assurer que les produits fabriqués à l'étranger proviennent d'entreprises qui respectent les droits humains fondamentaux dont celui de travailler en sécurité.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, conjointement avec Mme Vallières (Richmond), M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) et Mme David (Gouin), propose :

30 avril 2013

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de l'action bénévole, afin de reconnaître la contribution des bénévoles et des organismes de toutes les régions du Québec et ainsi leur témoigner une gratitude des plus méritées.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 18, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 1^{er} mai 2013, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme David (Gouin).

30 avril 2013

Cette motion se lit comme suit :

QUE la Commission des finances publiques analyse les impacts des compressions budgétaires découlant de l'échéancier de retour à l'équilibre budgétaire du gouvernement du Québec sur l'économie québécoise et sur les citoyens et citoyennes du Québec;

QU'à cette fin, la Commission tienne, dans les meilleurs délais, une consultation générale;

QUE l'organisation du mandat soit confiée à la Commission;

QUE le ministre des Finances soit membre de la Commission pour la durée du mandat;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 3 décembre 2013;

QUE cette motion devienne un ordre de l'Assemblée.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, propose que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Bachand (Outremont) à M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, concernant les effets négatifs de la conjoncture péquiste sur l'économie et les finances publiques;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Vien (Bellechasse) à M. Lelièvre, ministre délégué aux Régions, concernant l'inaction du comité ministériel de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine présidé par la première ministre;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Vallée (Gatineau) à Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, concernant l'hébergement de jeunes contrevenants dans un hôtel de Puvirnituq.

À 18 h 37, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

30 avril 2013

Le débat est ajourné au nom de Mme Vallée (Gatineau).

À 21 h 30, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 1^{er} mai 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, conjointement avec Mme Vallée (Gatineau), Mme Roy (Arthabaska) et Mme David (Gouin) :

(Vote n° 35)

POUR - 104

Arcand (PLQ)	Drolet (PLQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Bachand (PLQ)	Dubé (CAQ)	Marcotte (CAQ)	(Arthabaska)
Beaudoin (PQ)	Dubourg (PLQ)	Marcoux (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bédard (PQ)	Duchesne (PQ)	Marois (PQ)	Sklavounos (PLQ)
Bergeron (PQ)	Duchesneau (CAQ)	Marsan (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bergman (PLQ)	Dufour (PQ)	Ménard (PLQ)	St-Amand (PLQ)
Bérubé (PQ)	Dutil (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Arnaud (PQ)
Billette (PLQ)	Ferland (PQ)	Ouellet (PQ)	St-Laurent (CAQ)
Blais (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Blanchet (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Ouimet (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Fabre)	Thériault (PLQ)
(Mégantic)	(Jonquière)	Pelletier (PQ)	Therrien (PQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	(Saint-Hyacinthe)	Traversy (PQ)
(Jean-Talon)	(Hull)	Pelletier (PQ)	Trudel (CAQ)
Breton (PQ)	Gautrin (PLQ)	(Rimouski)	(Charlesbourg)
Bureau-Blouin (PQ)	Goyer (PQ)	Picard (CAQ)	Trudel (PQ)
Caire (CAQ)	Hébert (PQ)	Poëti (PLQ)	(Saint-Maurice)
Champagne (PQ)	Hivon (PQ)	Poirier (PQ)	Turcotte (PQ)
Chapadeau (PQ)	Iracà (PLQ)	Proulx (PQ)	Vallée (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kotto (PQ)	Ratthé (CAQ)	Vallières (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Larouche (PQ)	Reid (PLQ)	Vien (PLQ)
Claveau (PQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Richard (PQ)	Villeneuve (PQ)
Cloutier (PQ)	L'Écuyer (PLQ)	(Duplessis)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	Zakaïb (PQ)
Daneault (CAQ)	Léger (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	
David (IND)	Lelièvre (PQ)	Richer (PQ)	
De Courcy (PQ)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Rousselle (PLQ)	
Deltell (CAQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)	
Diamond (PLQ)	Malavoy (PQ)	(Bonaventure)	
Drainville (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (CAQ)	
		(Montarville)	